



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 10

Présents : 8

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation
25/04/2022

Date d'affichage
25/04/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

29/04/2022

et publication du :

29/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

Etaient présents :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, Mme DUBOST Nathalie, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude

Procuration(s) :

M. FAVIER Thomas donne pouvoir à M. CHRISTOPHE Jean-Charles

Etai(ent) absent(s) :

Mme CUNIN Stéphanie

Etai(ent) excusé(s) :

M. FAVIER Thomas

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PETIT Jean-Claude

Numéro interne de l'acte : 086-2022

Objet : Demande de subvention AMISSUR

Le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès de "AMISSUR" pour la sécurisation giratoire et passage piéton sur la rue de la Fontenelle.

Il présente les différents devis reçu à ce jour.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

DECIDE d'accorder au maire le droit de faire une demande de subvention "AMISSUR" auprès du Département de la Moselle.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Maizeroy
Le Maire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 10

Présents : 8

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation
25/04/2022

Date d'affichage
25/04/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

29/04/2022

et publication du :

29/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

Etaient présents :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, Mme DUBOST Nathalie, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude

Procuration(s) :

M. FAVIER Thomas donne pouvoir à M. CHRISTOPHE Jean-Charles

Etai(ent) absent(s) :

Mme CUNIN Stéphanie

Etai(ent) excusé(s) :

M. FAVIER Thomas

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PETIT Jean-Claude

Numéro interne de l'acte : 087-2022

Objet : Subvention accordée à l'association "Familles rurales"

Le conseil municipal

DECIDE - d'accorder une subvention de 1 500.00€ à l'association "Familles rurales", "Grain's de Folie" pour l'organisation du festival annuel de 'La remorque du Pat' qui se déroulera les 24 et 25 juin 2022.

- D'acheter deux tonnelles pliantes pour la somme de 1 500.00 € environ.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Maizeroy
Le Maire,

